

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 09/09/2021	Dossier complet le : 24/09/2021	N° d'enregistrement : 16760

1. Intitulé du projet

Site TOURNAIRE : Mise à jour de la demande d'autorisation d'exploiter au titre de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

TOURNAIRE S.A.

Nom, prénom et qualité de la personne

Jeanne LIONS

habilitée à représenter la personne morale

Présidente du Directoire

RCS / SIRET

4	1	5	5	5	0	1	1	0	0	0	0	1	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique Société Anonyme

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1. Installations classées pour la protection de l'environnement	La présente demande concerne la mise à jour de la demande d'autorisation d'exploiter au titre des ICPE d'un site existant.
a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation.	Cette mise à jour est principalement justifiée par l'extension géographique du site (2019), l'augmentation progressive des émissions de COV depuis 2005 et la séparation juridique de l'activité Équipements (départ du site programmée). La situation administrative se caractérise par le passage d'un statut IED (Rubrique 3260 : > 30 m3 de bains de TS) à un niveau d'Enregistrement (Rubrique 2565-2-a : > 1,5 m3).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le "projet" au sens du présent formulaire, comporte les évolutions listées ci-dessous :

- Extension géographique du site : Rachat en 2019 de terrains et bâtiment précédemment exploités par la société CANAVESE. Le bâtiment existant (dénommé aujourd'hui B18) a été réaménagé en conformité avec les prescriptions de l'Arrêté du 02/05/02 relatif aux prescriptions générales applicables aux ICPE soumise à déclaration sous la rubrique 2940, afin d'accueillir des lignes d'application de vernis en provenance du site existant (B1),
- Augmentation régulière et progressive de l'émission de COV sur le site (principalement en lien avec l'augmentation des quantités de vernis appliquées) depuis 2005 (Dernier Arrêté Préfectoral)
- Séparation juridique et départ programmé des activités de la société TOURNAIRE Équipement SAS, actuellement présentes au sein du bâtiment B10, ce qui aura pour conséquence de réduire le volume des bains de traitements de surfaces présents sur site (Volume projeté < 30 m3).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le "projet" est soumis à une mise à jour de la demande d'autorisation d'exploiter au titre des ICPE compte tenu :

- de l'extension géographique du site, induite par le rachat de terrains et bâtiment précédemment exploités par la société CANAVESE (Le bâtiment existant est réaménagé pour accueillir des lignes d'application de vernis en provenance du site historique),
- de l'augmentation progressive de l'émission de COV sur le site (principalement en lien avec l'augmentation des quantités de vernis appliquées) depuis 2005 (Dernier Arrêté Préfectoral)
- de la séparation juridique et du départ programmé des activités de la société TOURNAIRE Équipement SAS, actuellement présentes au sein du bâtiment B10, ce qui aura pour conséquence de réduire le volume des bains de traitements de surfaces présents sur site (Volume projeté < 30 m3).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface du site existant (autorisé par arrêté préfectoral n°12827 du 23/12/2005 et par les Arrêtés complémentaires n°14998 du 11/01/2016 et n°16461 du 27/08/2020)	56 558 m ²
Surface du site actualisé (suite au rachat de terrains et d'un bâtiment existant, précédemment exploité par la société CANAVESE)	65 066 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

70, route de Paoute - Le Plan
CS 71004
06131 GRASSE CEDEX

Coordonnées géographiques¹ Long. 0 6 ° 5 7 ' 1 8 " 737 Lat. 4 3 ° 3 8 ' 1 7 " 711

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

Les activités sont autorisées par arrêté préfectoral n°12827 du 23/12/2005 et par les arrêtés complémentaires n°14998 du 11/01/2016 et n°16461 du 27/08/2020.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Les activités, exercées sur site, ont donc fait l'objet :
- d'une étude d'impact en 2004,
- d'analyse des incidences des modifications apportées sur site, inclus dans les portés à connaissance ayant conduit aux arrêtés complémentaires.
- et d'un suivi environnemental régulier dans le cadre de leur exploitation.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une seule ZNIEFF est référencée sur la commune de Grasse. Il s'agit des forêts Peygros et de Pégomas (ZNIEFF terrestre de type II). Dans ses parties les plus proches, ce site est situé à plus d'1 km sud ouest du site TOURNAIRE SA.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est situé en partie basse de la commune de Grasse, à proximité du Plan de Grasse (hors zone montagneuse)
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun arrêté de Biotope sur la commune de Grasse
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Grasse n'est pas littorale
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La partie Nord Ouest de la commune de Grasse est intégrée au parc naturel régional des Pré-alpes d'Azur. le site TOURNAIRE est implanté au sud-est du territoire communal à une distance > 5 km des limites de ce PNR.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La communauté d'agglomération du pays de Grasse dispose d'un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE). Une carte stratégique du bruit dans l'environnement (bruits liés aux transports ferroviaires, aériens, terrestres et aux activités industrielles) est établie sur le territoire
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet dans la zone d'étude
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les rives du cours d'eau "la Mourachonne", bordant le site principal à l'ouest (au fond d'un vallon) sont inventoriées comme zones humides (ZH), depuis 2008.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un Plan de Prévention du Risque d'inondation (PPRi) de la commune de Grasse est cours d'élaboration (Phase finale de concertation actuellement). Le projet de carte de zonage réglementaire (version avril 2021) indique que les terrains exploités par TOURNAIRE SA sont impactés par des aléas "Inondation" (faible à modéré et fort selon les secteurs). Aucune nouvelle construction n'est projetée sur site. Le PPRi est prescrit et en cours d'approbation.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrains exploités par la société TOURNAIRE SA n'ont pas fait l'objet de pollutions historiques ou récentes des sols.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le département des Alpes Maritimes est concerné par des ZRE au niveau du bassin versant du "Loup". La commune de Grasse n'est pas intégrée dans ces zones.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Grasse est concernée par des servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales (Source de la Foux). Ces périmètres sont en amont du site exploité par la société TOURNAIRE SA.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les villages de Chateauneuf-de-Grasse, Opio et abords sont recensés comme site inscrit (Id n°93106052). Ce périmètre touche légèrement le territoire de la commune de Grasse mais est situé à plus de 2 km au nord-est du site exploité par la société TOURNAIRE SA.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site NATURA 2000 n'est référencé sur la commune de Grasse. Aucun site n'est situé à proximité au niveau des communes limitrophes L'aval hydraulique du cours d'eau la Mourachonne (bordant le site), n'est pas concerné par un site NATURA 2000 (Cf. Plan de situation en Annexe 6)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le territoire communal de Grasse est concerné en partie Nord par un site classé : Plateaux de Calern et Causols et leurs contreforts (Id n°93C06046) Ces territoires sont situés à plus de 4 km au nord-ouest du site exploité par la société TOURNAIRE

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Apprécez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'eau consommée sur site provient du réseau communal AEP. Aucun prélèvement d'eau n'est envisagée dans le cadre du projet.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune modification structurelle des bâtiments ni travaux d'imperméabilisation ne sont prévus dans le cadre du "projet"
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Idem commentaire précédent
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Idem commentaire précédent
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le "projet" n'implique aucune construction de bâtiment, ni nouvelle imperméabilisation de surfaces. Il s'agit d'une régularisation d'une évolution progressive de niveau d'activité et du réaménagement interne d'un bâtiment nouvellement acquis par la société TOURNAIRE SA. Les activités déjà existantes et couvertes par un arrêté préfectoral d'autorisation, ne seront pas susceptibles de générer des nuisances et perturbations complémentaires par rapport à la situation existante : Rejets atmosphériques et aqueux de l'activité de traitement de surfaces et rejets de COV soumis à PGS et couverts par un SME.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site NATURA 2000 n'est référencé sur la commune de Grasse, ni à proximité du site (au niveau des communes limitrophes). L'aval hydraulique du cours d'eau la Mourachonne (bordant le site), n'est pas concerné par un site NATURA 2000. Le projet n'est pas susceptible d'avoir un impact sur un habitat ou d'une espèce au titre des sites NATURA 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone énumérée au 5.2 n'est susceptible d'être impactée par l'activité existante du site, ni par le "projet"
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le "projet" n'implique aucune construction de bâtiment, ni nouvelle imperméabilisation de surfaces.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Grasse comporte plusieurs sites ICPE soumis à autorisation avec statut SEVESO Seuil Haut (soumis à PPRT), n'impactant pas les terrains exploités par la société TOURNAIRE SA. L'extension du site est située au voisinage direct d'une installation de traitement de véhicules hors d'usage (DEMOLI AUTO) soumise à autorisation ICPE.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Conformément aux éléments présentés en amont, les terrains sur lesquels est implanté la société TOURNAIRE SA, sont soumis à un risque d'inondation (aléa variant de faible à fort)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les principaux risques sanitaires liés aux activités sont liés au risque de dispersion de légionelles par le bais de l'installation existante de refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air. Cette installation, soumise à déclaration au titre de la rubrique ICPE n°2921, fait l'objet d'un suivi analytique périodique et d'une mise à jour de son analyse méthodique des risques (AMR) de développement de légionelles, à minima tous les 2 ans. Ces installations de sont pas modifiées dans le cadre du "projet"
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'activité exercée par la société TOURNAIRE génère des déplacement de véhicules légers (employés et prestataires de services) et de poids lourds (livraisons de matières premières et expédition de produits finis). Le "projet", objet du présent dossier ne modifiera pas la densité du trafic généré sur site.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les principaux bruits générés sont liés : - à l'activité de transformation mécanique de l'aluminium (presses) - aux flux des produits semi-finis et finis (manutention des pièces), - aux utilités (compresseurs, extractions) et au fonctionnement de la STEP. Le "projet" ne modifiera pas cette situation Le site est situé à proximité d'axes routiers, d'activités industrielles (et tertiaires (marchands de matériaux) à l'origine de nuisances sonores.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>La station interne de traitement des eaux peut, ponctuellement, générer des odeurs (stockage des boues de traitement)</p> <p>Le "projet", objet du présent dossier ne modifiera pas la situation existante</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les presses aluminium utilisées pour réaliser des pièce techniques de très grosse dimension peuvent générer des vibrations ressenties à proximité directe des équipements.</p> <p>Ces presses sont utilisées de façon très ponctuelle.</p> <p>Le "projet", objet du présent dossier ne modifiera pas la situation existante</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Site maintenu éclairé la nuit sur les allées de circulation uniquement lors des phases de production de nuit</p> <p>Le "projet", objet du présent dossier ne modifiera pas la situation existante</p> <p>Le site est situé à proximité de gros axes de circulation et activités tertiaires maintenus éclairés la nuit.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les activités existantes sur site sont à l'origine de rejets de COV (canalisés et diffus) par le biais de l'application de vernis et du dégraissage au perchloréthylène, de rejets atmosphériques des lignes de décapage et oxydation anodique de l'aluminium (rejets gazeux acides)</p> <p>La mise à jour du dossier de demande d'autorisation a pour objectif de régulariser l'augmentation progressive des émissions en COV (depuis 2005).</p> <p>Le projet n'a par contre pas pour vocation à générer une augmentation significative de ces émissions.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les activités existantes génèrent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des rejets d'eaux pluviales vers le cours d'eau "la Mourachonne" par ruissellement sur les toitures et voiries imperméabilisées du site (via passage dans séparateurs à hydrocarbures pour ces dernières), - des rejets d'eaux usées domestiques et des rejets d'eaux usées industrielles issues des activités de traitement de surfaces (après passage en STEP interne) vers le réseau d'assainissement communal (Convention). <p>Le projet n'apporte aucune modification à cette situation (aucun rejet liquide)</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le projet ne sera pas à l'origine d'effluents complémentaires par rapport à la situation mentionnée supra.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les activités existantes génèrent des déchets non dangereux (papiers/ cartons, films et matières plastiques, bois, emballages, métaux ferreux et non ferreux, DEEE...) et des déchets dangereux (solvants usagés, emballages et cartons souillés, produits chimiques en petites quantités, huiles usagées, résidus et boues hydrocarburés...).</p> <p>Le "projet" n'induit pas de modification dans la nature des déchets générés ni dans leur quantité.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune modification structurelle des bâtiments ni travaux d'imperméabilisation ne sont prévus dans le cadre du "projet"
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune modification structurelle des bâtiments ni travaux d'imperméabilisation ne sont prévus dans le cadre du "projet"

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

En dehors de l'augmentation des émissions en COV (régulière et progressive depuis 2005), le projet ne sera pas à l'origine d'incidences complémentaires par rapport à la situation existante.
Les activités industrielles et tertiaires voisines du site TOURNAIRE SA ne sont pas à l'origine de rejets similaires (pouvant présenter des incidences cumulées)

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Mesures de réduction des effets notables, mises en œuvre sur site :

Eaux pluviales : Séparateur à hydrocarbures et isolement des réseaux en cas de pollution accidentelle.

Eaux usées industrielles : STEP Industrielle interne avec rejet vers STEP communale, comportant un réseau dédié aux effluents industriels.

Rejets Atmosphériques TS : Collecte et contrôle des rejets.

COV : Plan de Gestion de Solvants (PGS) simplifié, avec Schéma de Maîtrise des Émissions (SME) mis à jour annuellement.

Bruit : Campagne quinquennale de mesure des bruits dans l'environnement, avec traitement systématiques des éventuelles plaintes du voisinage. Mesures organisationnelles internes pour limiter les nuisances

Risque légionelles : Surveillance analytique du circuit, gestion du risque via procédures intégrées au carnet de suivi de l'installation.

Ces mesures seront maintenues et étendues à l'exploitation et du nouveau Bâtiment B18.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu de la nature du projet (Mise à jour de la demande d'autorisation) et des évolutions (non notables) survenues et projetées sur site, les installations ne seront pas à l'origine d'incidences complémentaires sur l'environnement.

Dans ce contexte et selon notre lecture, les activités ayant fait l'objet d'une étude d'impact en 2004, puis d'un suivi environnemental régulier dans le cadre de leur exploitation, ne nécessitent pas de nouvelle évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 - Note de cadrage préalable au DDAE

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à GRASSE

le, 03/09/2021

Signature



